

37^{ème} FOIRE A LA BROCANTE

Madame, Monsieur,

Le Comité des fêtes de Viels-Maisons serait très heureux de vous accueillir parmi les nombreux exposants attendus cette année à la foire à la brocante qui aura lieu:

LE DIMANCHE 08 MARS 2020 : toute la journée sur la place du village et dans la rue principale de VIELS-MAISONS.

Participants habituels : les professionnels patentés, les villageois, les artisans et les artistes pour un déballage.

I)-TARIFS:

Emplacements extérieurs pour les non professionnels (par 5 mètres): 16 Euros les 5 mètres, de façade et 3 à 4.5m de largeur dans les rues et 5m sur la place.

Tarif villageois ; Une réduction de 8€ leur sera accordée

Emplacements extérieurs pour les professionnels (par 5 mètres) : 25 Euros les 5 mètres, de façade et 3 à 4.5m de largeur dans les rues et 5m sur la place.

Tarif villageois : Une réduction de 8€ leur sera accordée

II)-ORGANISATION :

- arrivée sur les lieux à partir de 06 heures du matin (et pas avant) : attention emplacements réservés jusqu'à 8 heures.
- seuls les participants inscrits préalablement pourront accéder aux emplacements réservés à la manifestation. Le site étant fermé à toute circulation par arrêté municipal, seuls les véhicules aménagés pour l'exposition pourront rester sur place. (Voir formulaire d'inscription).

NOTA: la responsabilité du comité des fêtes ne sera en aucun cas engagée pour tout incident, vol, détérioration ou effraction, quelqu'en soit l'origine ou le lieu, survenus durant cette manifestation.

III)-INSCRIPTION :

A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVANT LE 21 FEVRIER 2020 (date d'envoi):

Afin de mieux préparer votre venue et respecter les obligations légales en vigueur, nous vous remercions de remplir intégralement l'Attestation ci-après

- Celle-ci est à nous retourner au plus tôt avec votre règlement
- Avec, pour les personnes morales ; une copie de votre immatriculation au registre du commerce ou des métiers
- Avec, pour les personnes physiques ; une copie de la pièce d'identité.

NOTA : Seuls les emplacements payés lors de l'inscription seront réservés.

Les autres seront mis sur liste d'attente et ne pourront accéder à la la zone de foire que suivant les places disponibles et après avoir satisfait à leurs obligations administratives ainsi qu'au paiement complet.

IV)-Pour tout renseignement complémentaire : COMITE VIELS MAISONS EN FETES

Contacts : Mairie de Viels-Maisons : 03 23 82 61 47

Mme Pietruszka 0626970722 (sandrapiet@hotmail.fr)

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS (**Particulier**)

Se déroulant le 08 Mars 2020 à VIELS-MAISONS

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né(e) le : à : Département :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par (

Article R321-9 du Code pénal)

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Fait à le

Signature

Chèque ci-joint N° _____ Banque _____ à l'ordre du comité des fêtes

EXTERIEUR ; Nombre d'emplacements de 5 mètres ; _____ X 16 euros = _____ Euros

VILLAGEOIS ; réduction de 8 euros = _____ Euros

TOTAL = _____ Euros

Véhicule pour l'exposition: oui nous indiquer sa hauteur:.....

Parassols pour l'exposition: oui nous indiquer la largeur:.....

non

AUCUNE RÉSERVATION SANS PAIEMENT.

Cette Attestation sera jointe au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation via l'organisateur.

Une copie de votre pièce d'identité est à joindre

NB : Toute personne professionnelle essayant de s'inscrire au tarif particulier se verra refuser l'accès à la brocante.

NB : Mmes et Mrs, vous êtes priés de laisser votre emplacement propre et sans déchets lorsque vous partirez à la fin de la brocante. Merci d'avance.

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS (Professionnels)

Se déroulant le 08 Mars 2020 à VIELS-MAISONS

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né(e) le : à : Département :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le **par**

(Article R321-9 du Code pénal)

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- être un commerçant

- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Fait à **le**

Signature

Chèque ci-joint N° _____ **Banque** _____ **à l'ordre du comité des fêtes**

EXTERIEUR : Nombre d'emplacements de 5 mètres ; _____ X 25 euros = _____ Euros

VILLAGEOIS : réduction de 8 euros : _____ = _____ Euros

TOTAL = _____ Euros

Véhicule pour l'exposition: oui nous indiquer sa hauteur:.....

Parassols pour l'exposition: oui nous indiquer la largeur:.....

non

AUCUNE RÉSERVATION SANS PAIEMENT.

Cette Attestation sera jointe au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation via l'organisateur.

Une copie de votre pièce d'identité est à joindre ainsi qu'une copie du numéro de siret.

NB : Mmes et Mrs, vous êtes priés de laisser votre emplacement propre et sans déchets lorsque vous partirez à la fin de la brocante. Merci d'avance.